



## accusé par edf de trafique de compteur exterieur

Par **fretsy13**, le **15/11/2008** à **10:58**

nous sommes en location depuis un an passé . au mois de janvier 2008 un agent edf est passé et il a contaté un probleme sur le compteur situé a l'exterieur de la maison ( compteur soit disant trafiqué ). nous n'avons eu aucun courrier nous relatant le probleme.ici en debut du mois de novembre un agent vient a la maison sans nous en avoir averti et signalé a ma fille mineur qu'il va changer notre compteur "trafiqué" et qu'il y aura un pv contre nous.apres un coup de telephone a leur service, on veut nous mettre au tribunal.ont ils le droit d'accuser un client de la sorte sans aucunes preuves concretes et reelles? quelles sont les demarches a suivre?

merci pour vos reponses futures.